



Etrangère du Canada - droit de travailler ?

Par **Sade27**, le 11/11/2011 à 10:45

Bonjour,rnrnJe suis canadienne, du côté anglophone. Actuellement j'habite en France, et je fais mes études ici en France.rnrnJe voulais savoir si, après mes études, j'aurais facilement le droit de travailler en France ? ou bien est-ce que c'est un processus difficile à cette époque là pour les étrangers de travailler en France ? rnrnEst-ce que c'est presque "obligatoire" qu'un étranger soit pacsé marié pour pouvoir travailler dans ce pays avec un diplôme obtenu en France ?rnrnrnMerci beaucoup d'avance de votre aide !

Par **mimi493**, le 11/11/2011 à 16:46

ça dépendrn- de votre métier (certains sont en "manque" et on peut y travailler sans problème)rn- si votre futur employeur peut prouver si ce n'est pas un métier ci-dessus indiqué, qu'il n'a pas pu trouvé d'employé en France pour ce poste.rnrnNon, ça n'a rien de facilernrn[citation]Est-ce que c'est presque "obligatoire" qu'un étranger soit pacsé marié pour pouvoir travailler dans ce pays avec un diplôme obtenu en France ? [/citation] non d'autant que le PACS ne donne aucun droit au séjour

Par **Sade27**, le 11/11/2011 à 23:09

Merci de votre réponse ! rnrnDonc, en gros, c'est tres compliqué et je trouverais un travail a condition que ca soit impossible de trouver un francais qui peut le faire ?rnrnrnVous savez quoi pour le PACS ?? Ca donne aucun droit ? Quel est le but alors ? J'ai entendu dire qu'il y a beaucoup d'etrangers qui font le pacs pour que l'etranger puisse rester en France, et bien sur

qu'il puisse travailler ... Ce n'est pas vrai vous dite ?
Merci beaucoup !
Sadie H.

Par **mimi493**, le **12/11/2011** à **00:39**

Le PACS ne donne pas un DROIT au séjour. C'est un élément d'appréciation parmi d'autres pour apprécier l'intensité des liens avec la France.
[citation]Donc, en gros, c'est très compliqué et je trouverais un travail à condition que ça soit impossible de trouver un français qui peut le faire ? [/citation] sauf si c'est un métier dont la France manque
C'est aussi très difficile d'émigrer au Canada

Par **Sade27**, le **12/11/2011** à **11:45**

Un métier dont la France manque ? Alors en gros il faut inventer un métier ?
Ca n'a pas l'air d'être une très concrète solution... C'est compliqué en effet.
Alors, la seule, vraie, concrète solution serait de me marier avec mon copain ? Et comme ça j'aurais le droit de travailler, rester etc..
J'ai aussi une autre question, dans le cas de divorce, aurais-je le droit de rester comme si le divorce s'est jamais passé ?

Par **mimi493**, le **12/11/2011** à **16:55**

[citation]Un métier dont la France manque ? Alors en gros il faut inventer un métier ? [/citation]
non, il y a un décret qui liste les métiers en question selon la région
Ensuite, il y a, pour les métiers hors décret, la solution que vous trouviez un emploi non pourvu malgré que l'employeur ait cherché
[citation]Alors, la seule, vraie, concrète solution serait de me marier avec mon copain ? Et comme ça j'aurais le droit de travailler, rester etc..[/citation] Oui, à condition que ce soit un vrai mariage avec vie commune.
[citation]J'ai aussi une autre question, dans le cas de divorce, aurais-je le droit de rester comme si le divorce s'est jamais passé ? [/citation] à condition de rester marié ET en communauté de vie au moins pendant 4 ans.

Par **Sade27**, le **13/11/2011** à **11:27**

vous savez comment obtenir/regarder ce décret qui liste les métiers ?
Merci beaucoup, vous m'avez vraiment aidé !

Par **mimi493**, le **13/11/2011** à **15:38**

http://www.legifrance.gouv.fr/telecharger_rtf.do?idTexte=LEGITEXT000024468902&dateTexte=

Par **Sade27**, le **13/11/2011** à **17:47**

Merci beaucoup !! Mais mon ordinateur ne reconnait pas ce format de texte. rnrnSerait-il possible que vous me dirigiez vers le site ? Ou bien si vous copiez et collez le document ici ou dans un email ? Je vous donnerai mon email si vous preferez faire comme ca !

Par **mimi493**, le **13/11/2011** à **19:57**

c'est du rtf, ça s'ouvre avec n'importe quel traitement de texte quel que soit l'OS (wordpad sous Windows, openoffice etc.)

Par **Sade27**, le **13/11/2011** à **20:22**

J'utilise un mac et ca ne s'ouvre pas sur mon ordinateur. (Les ordinateurs mac ne viennent pas avec "Word" etc alors normalement j'utilise "text edit")rnrnSi vous preferez, vous pourriez me donner juste le lien direct si vous voulez !